

Parc Eolien du Col de la Fageole : bilan de l'année 2023

Pour l'année 2023, le parc éolien du Col de la Fageole a produit 25 920 MWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 6 700 habitants, ce qui représente l'équivalent de la consommation des habitants de la ville de Saint-Flour.

Exploitation du parc :

L'exploitation du parc repose sur un pilotage des éoliennes par nos équipes d'exploitation basées à Fuveau, associé aux interventions des équipes techniques locales de Vestas qui en assurent quotidiennement l'entretien et la maintenance courantes. Des interventions plus importantes sont parfois nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des éoliennes, notamment en 2023 :

- **24 et 25 avril 2023** : Changement des portes du poste de livraison et du transformateur suite à une collision avec un véhicule en juillet 2021
- **9 au 19 mai 2023** : Traitement de la corrosion présente le mat de l'éolienne E3 (intérieur et extérieur)
- **Mi-juin à fin juillet 2023** : Réparation des pâles
- **11 octobre 2023** : Passage du poste en livraison en mode de protection H5 pour protéger les équipements des coupures imprévues et de l'instabilité du réseau



Projet de renouvellement du parc éolien :



La concertation s'est poursuivie encore cette année entre le porteur de projet Tenergie, et les différentes parties prenantes. De nombreuses réunions se sont ainsi tenues : avec les riverains, les exploitants agricoles, les services de l'Etat, et avec les élus. Parmi les rencontres organisées, nous pouvons notamment citer le quatrième comité de suivi ainsi que la permanence publique de mars, mais également la visite du parc éolien le 24 octobre par les jeunes élus de l'intercommunalité de St Flour Communauté.

Concernant les études, les résultats des investigations géophysiques liées à la ressource en eau sur le Col de la Fageole ont été restitués lors du 4^{ème} comité de suivi et de la permanence tenue en mars 2023. Les conclusions des hydrogéologues missionnés ont mis en évidence une très faible perméabilité du sommet du plateau basaltique garantissant une bonne protection des captages d'eau potable ainsi que la faible vulnérabilité des captages vis-à-vis des travaux de renouvellement et d'exploitation du parc. Les deux hydrogéologues ont émis un avis favorable au projet éolien.

Tenergie travaille désormais sur la rédaction et la finalisation du dossier de Porter A Connaissance, en vue d'un dépôt d'ici la fin du mois de janvier 2024. Il appartiendra alors aux différents Services de l'Etat de rendre un avis ; puis au Préfet de rendre sa décision. Dans ce contexte, les travaux démarreront au plus tôt d'ici 2026.